

Décision

Générale

colonial

Décision n° 76-386-1929 Divers.

n° 76-386-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 janvier 1929

Numéro JO

n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro

31 janvier 1929

TEXTE INTÉGRAL

la rétribution mensuelle de l'agent auxiliaire des P. T. T. Pierre est portée à quatre cents francs par mois, à compter du 1er janvier 1929.